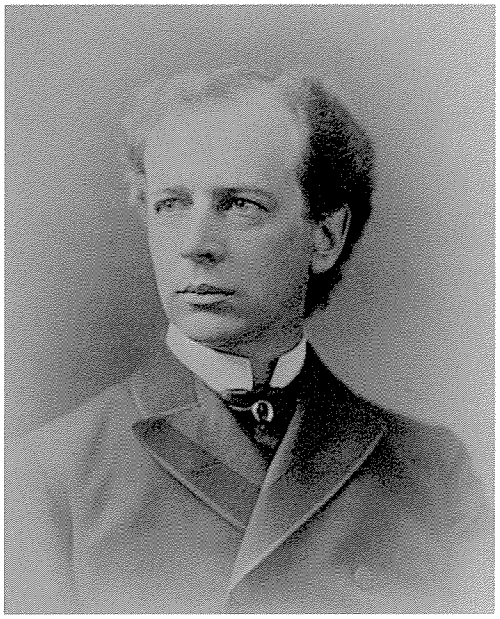
Wilfrid Laurier et les relations entre francophones et anglophones, 1874-1919



par Réal Bélanger
Département d'histoire
Université Laval

Lorsque le député libéral Wilfrid Laurier arrive au Parlement du Canada le 26 mars 1874, il se rend facilement compte que le pays rêvé par les Pères de la Confédération ne s'est pas encore réalisé.

L'espace de temps qui m'est imparti pour discuter de cet immense sujet m'oblige à aller droit à l'essentiel. Or, l'essentiel, en l'occurrence, épouse les contours de trois questions qui deviendront autant de points de repère départageant les grandes parties de mon exposé. D'abord, comment Laurier appréhende-t-il les relations entre francophones et anglophones, de son entrée à la Chambre des communes du Canada en 1874 à sa mort en 1919 ? Puis, comment concrétise-t-il sa vision de ces relations lorsque se manifestent des problèmes épineux à cet égard ? Enfin, quel bilan peut-on tracer de son oeuvre à la fin de sa vie ? Pour mieux comprendre les réponses à ces trois interrogations, je tracerai toutefois rapidement, en premier lieu, les grandes lignes du contexte de l'époque touchant précisément mon propos. C'est dans ce contexte, base de l'intelligence de l'Histoire, qu'émergeront les nuances nécessaires à la compréhension de l'oeuvre de Laurier dans ce si délicat dossier.



Archives nationales du Canada / C1967

A) Le contexte : les fissures du solage canadien

Lorsque le député libéral Wilfrid Laurier arrive au Parlement du Canada le 26 mars 1874, il se rend facilement compte que le pays rêvé par les Pères de la Confédération ne s'est pas encore réalisé[1]. Il y a certes du progrès à certains égards depuis 1867 : trois nouvelles provinces se sont ajoutées, des villes se sont développées, l'Intercolonial achève de se construire, le Pacifique canadien est en gestation tandis que 3 700 000 personnes vivent désormais dans ce pays de plus en plus grand, fruit de l'achat de l'immense territoire de la Baie d'Hudson en 1869-1870. Mais Laurier demeure réaliste : le Canada est une nation projetée plutôt qu'une nation formée. Au fond, les forces réelles qui lient ce vaste pays, produit entre autres d'une entente entre Canadiens français et Canadiens anglais, restent fragiles et peu nombreuses. Et les problèmes ne manquent pas à cette société plutôt dure, conservatrice, encore imbue des dogmes du passé. Problèmes d'abord inhérents au respect de la Constitution et de son esprit. Au Nouveau-Brunswick, en 1871, le gouvernement provincial a voté une loi qui supprimait toute subvention aux écoles catholiques, annulant du coup le système d'écoles séparées si cher aux Acadiens et aux Canadiens français. Ce fut là la première attaque de la majorité canadienne-anglaise et protestante contre la minorité canadienne-française et catholique qui défia brutalement l'esprit même de la Confédération et allait inspirer bien d'autres gestes disgracieux. Problème ensuite lié à l'amnistie à accorder ou non au métis Louis Riel, le chef rebelle des troubles du Nord-Ouest survenus en 1869-1870, mais aussi nouveau député de Provencher aux Communes. Si la réponse à cette demande d'amnistie s'avère alors négative, elle risque de renforcer l'idée que l'avenir des 31 pour cent des Canadiens français vivant au Canada n'est pas dans ces lointaines terres de l'Ouest, ce qui atténuera d'autant l'espoir d'un Canada biculturel bien présent chez les Pères de la Confédération. Si elle se révèle positive, elle provoquera l'Ontario et sa population, qui regroupe près de 45 pour cent des habitants du pays, une population largement protestante et anglaise déjà prête à imaginer un nouveau Canada totalement à son image. Ces problèmes complexifiant les rapports entre francophones (et catholiques) et anglophones (et protestants) apparaissent donc parmi les tout premiers dossiers auxquels Laurier est confronté dès son arrivée à Ottawa. Il ne le sait pas encore. Mais une épine de plus, mais combien contrariante, vient de s'immiscer pour de bon dans son champ de roses politique.

En effet, au moment où Laurier devient chef du Parti libéral, en 1887, et dans les années subséquentes, les relations entre francophones et anglophones deviennent à ce point tendues que le Canada n'est plus qu'une marmite prête à exploser. Autrement dit, les questions, pour ne pas dire les divisions, culturelles s'imposent alors à l'agenda politique avec en toile de fond le cadavre de Louis Riel dont l'image macabre flotte dans la mémoire collective des Canadiens français depuis le 16 novembre 1885. Au fond, deux problèmes, entre autres, se posent au cours de ces années: celui de l'identité nationale et cet autre fondamental de la place des Canadiens français catholiques au Canada. Ils se traduisent ici encore sous forme d'interrogations dont celles-ci: la nation canadienne sera-t-elle unilingue anglaise? À la fois française et anglaise? Catholique? Protestante? Certains Canadiens anglais, redoutant la domination canadienne-française catholique qui menacerait la civilisation britannique dans les provinces mêmes où ils sont déjà pourtant la majorité, partent alors résolument en croisade contre le dualisme canadien, entraînant à leur suite plusieurs de leurs congénères. Les Canadiens français, pour leur part, suivis par des Anglo-Saxons, rêvent surtout d'un Canada bilingue et biculturel qui préserverait partout leur identité profonde, même si certains, comme Jules-Paul Tardivel, ayant déjà perdu confiance dans la bonne foi de leur vis-à-vis, privilégient la séparation politique[2]. Des Canadiens français partent donc aussi en croisade, leur premier ministre Honoré Mercier en tête, mais il faut avouer que c'est pour se défendre contre l'agression déraisonnable de leur partenaire dans la Confédération qui atteint en 1890 une frénésie inquiétante. Au début de cette année-là, en effet, le député conservateur ontarien D'Alton McCarthy dépose aux Communes un projet de loi demandant l'abolition de l'usage du français dans les Territoires-du-Nord-Ouest tandis que le gouvernement libéral manitobain de Thomas Greenway, reniant la Constitution de sa province, présente deux projets de loi dont l'un abolit le français comme langue officielle et l'autre, à toutes fins utiles, détruit les écoles séparées[3]. Le socle de l'édifice canadien commence à chanceler.

Je m'arrête ici. Mais voilà, grosso modo, l'état du solage sur lequel reposent d'abord les relations tendues entre francophones et anglophones au moment où Laurier s'apprête à jouer le rôle que l'Histoire retiendra. Bien sûr, à ces quelques données socioculturelles s'ajouteront, après 1896, les inquiétudes causées par l'arrivée massive d'immigrants ni francophones ni anglophones qu'il faudra bien canadianiser[4]. En outre, s'y grefferont aussi les déchirements touchant aux liens à l'Empire britannique qui ne feront qu'aggraver les premières: s'inspirant à la même veine nationaliste mais s'appuyant sur des moyens différents, les deux races fondatrices du pays, comme on les appelait à l'époque, privilégieront généralement deux voies distinctes dans les rapports du Canada à l'Empire: les Canadiens anglais préféreront davantage le maintien d'un lien étroit à l'Empire pour assurer l'avenir du Canada alors que les Canadiens français lorgneront plutôt vers une plus grande autonomie, voire l'indépendance le moment venu[5]. Au total, il faut en convenir, la table est alors dressée pour les affrontements difficiles. Elle sème l'inquiétude chez plus d'un Canadien bien pensant. Elle inquiète tout particulièrement Wilfrid Laurier, membre du groupe minoritaire et chef d'un parti national, qui tentera de développer sa propre vision de ce que devraient être ces relations entre les deux races fondatrices afin d'éviter le pire.

B) La vision de Laurier: respect et tolérance par le compromis et la justice

À vrai dire, je pourrais écrire presque un livre complet sur la vision que propose alors Laurier des relations entre francophones et anglophones tant ce sujet le préoccupe au cours de sa vie publique. Une formule choc, qui deviendra symbole, rassemble toutefois sa pensée qu'il répétera sans cesse jusqu'à la toute fin de ses jours. L'unité nationale, son objectif ultime, seule capable de consolider la Confédération, à laquelle il subordonne tous les autres grands dossiers[6]. Par elle, la Confédération se construira, se renforcera, ou périra.

Laurier opte pour la voie mitoyenne de la modération et se braque sur le compromis

En bref, reconnaissant la situation tendue prévalant au pays et qu'exaspèrent les tenants à la fois de l'assimilation, de la séparation et des autres nuances, conscient des responsabilités qui émanent de ses charges de plus en plus importantes, obligé de considérer le réalisme politique, Laurier, ici plus qu'ailleurs, opte pour la voie mitoyenne de la modération et se braque, inspiré par le grand Burke, sur le compromis, son fidèle compagnon de route depuis 1867[7]. Mais attention: pas n'importe quel compromis. Un compromis certes fondé sur le pragmatisme inévitable à la «politique réelle» qui admet volontiers les solutions «du moindre mal», c'est-à-dire celles, si possible, les plus acceptables au plus grand nombre, mais un compromis, aussi, qui sait tenir compte des principes inhérents au libéralisme, son référent idéologique fondamental[8]. Cette recherche d'un équilibre entre ces deux réalités apparemment contradictoires demeure, selon moi, au coeur de la pensée de Laurier. Il y tient jusqu'à s'en faire un

Laurier ne liera pas biculturalisme à bilinguisme à l'échelle canadienne : à sa manière, il instaurera avant l'heure le principe de la défense du français là seulement où le nombre le justifie.

piège qui l'emprisonnera dramatiquement vers la fin de ses jours. Sur ce fond de compromis, le chef libéral misera donc constamment sur le respect des individus, de la liberté, de la justice et de la tolérance, sur la bonne volonté des intervenants, sur



Archives nationales du Canada / C11504

la grandeur et la domination de leur sentiment. L'unité nationale, ainsi conçue, se dressera sur le respect intégral des différences culturelles qui distinguent les deux races fondatrices du pays, lesquelles, selon la Constitution, possèdent des droits égaux. Dans l'esprit du généreux Laurier, dans sa naïveté, comme nous le verrons plus loin[9], seule la raison devrait guider en tout temps les comportements de chacun à ces égards[10]. Voilà où réside l'essentiel de sa pensée tout orientée vers la sauvegarde d'un Canada biculturel où les rapports entre francophones et les anglophones, qu'il sait déjà menacés, sauront s'épanouir dans l'harmonie[11].

Cette pensée s'accompagne, évidemment, de paramètres et de conditions indispensables à sa réalisation. Parmi les plus importants, il faut noter le respect de la Constitution et de son principe fédéral même si le droit de désaveu lui répugnera au plus haut point[12]. Laurier y puise là, entre autres, deux planches de salut canadien : la défense de l'autonomie provinciale, gage de protections diverses dont pourrait bénéficier, au terme, le Québec francophone, la citadelle susceptible elle aussi d'attaques indues, et celle des droits des minorités[13]. Voilà deux caractéristiques fondamentales du fédéralisme canadien dont, il faut toutefois l'avouer, Laurier gère avec difficulté l'application puisqu'il tendra progressivement, par suite des assauts répétés subis par les francophones catholiques hors Québec, à se concentrer davantage sur la deuxième, aux dépens parfois de la première[14]. À un autre niveau, et pour éviter des contrecoups inutiles et préjudiciables à sa cause, Laurier ne liera pas biculturalisme à bilinguisme à l'échelle canadienne : à sa manière, il instaurera avant l'heure le principe de la défense du français là seulement où le nombre le justifie. Pourtant très précieuse pour lui, comme d'ailleurs l'est la langue anglaise, la langue française et son enseignement, qu'il défend brillamment à l'occasion, ne peuvent pas, à ses yeux, se prévaloir des garanties constitutionnelles égales au droit à l'enseignement religieux[15]. Enfin, Laurier croit à l'émulation sereine entre les deux races qui devrait conduire à améliorer leurs rapports. Dans cet esprit, rejetant leur tendance à l'isolement, il invite ses compatriotes canadiens-français à prendre la tête de la Confédération : là, dans cette joute quotidienne, réside aussi pour lui le salut de sa race[16].

Pour concrétiser quelques-uns seulement des aspects que je viens de mentionner, je me permets de citer des extraits de discours dans lesquels Laurier se fait limpide. Ainsi, lors d'une allocution à Toronto le 30 septembre 1889, il lance : « Quand la Confédération fut établie, on ne prétendait pas la fonder sur l'humiliation d'aucune race. On ne prétendait pas qu'aucune dût sacrifier son caractère propre ; mais on espérait que, tout en conservant son individualité, chaque nationalité concourrait avec toutes les autres à former une nation unie.[17] » À Québec, le 24 juin 1889, lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, il renchérit ainsi : « Ce que je réclame pour nous [Canadiens français], c'est une part égale de soleil, de justice et de liberté [...]. Quant à moi, je ne veux pas que les Canadiens français dominent sur personne, et je ne veux pas que personne domine sur eux. Justice égale, droits égaux.[18] » À nouveau à Toronto, le 10 décembre 1889 il précise avec brio : « Nous sommes tous Canadiens. Sous l'île de Montréal, les eaux qui viennent du Nord par l'Outaouais s'unissent aux eaux qui viennent des lacs de l'Ouest ; elles se joignent, elles ne se mêlent pas. Elles offrent en cet endroit le spectacle de deux courants parallèles, parfaitement séparés et distincts, et cependant, elles suivent la même direction, coulent côte à côte entre les mêmes rives, celles du majestueux Saint-Laurent, et dans leur course, elles roulent ensemble vers l'océan, portant sur leur dos puissant le commerce d'une nation. Voilà l'image parfaite de notre peuple.[19] » Enfin, il se résume à Arichat, Nouvelle-Écosse, le 15 août 1900 : « Que chacun apporte à l'édifice national ses qualités et ses vertus [...]. Que l'Anglais reste Anglais, que le Français reste Français, et tous ensemble élevons un temple au dieu de la liberté, de la justice et de la tolérance.[20] »

Ce sont de belles paroles qui tentent de concrétiser le profil d'une pensée généreuse mais naïve, simple mais complexe tout à fois. Cette vision exige, dans la pratique, une hauteur de vue et une abnégation de la part de tous les intéressés. Y compris de Laurier lui-même. Voyons-le à l'oeuvre dans le concret.

c) La confrontation difficile aux problèmes de la réalité canadienne

Les relations tendues entre francophones et anglophones trouvent évidemment écho dans les questions culturelles, surtout celles touchant à l'éducation et à la langue, puis politico-constitutionnelles, centrées par-dessus tout sur les rapports à l'Empire britannique. Je ne peux bien sûr les aborder toutes car les controverses sont assez nombreuses principalement entre 1888 et 1919. Je n'en retiens que deux qui, à mon sens, les résument presque toutes et montrent que la vision de Laurier, frottée à la réalité, en ressort saccagée jusqu'à la désolation. La première concerne la crise dite des écoles séparées du Nord-Ouest en 1905, la deuxième porte sur la conscription militaire en 1917-1918.

Je me concentre au départ sur la crise des écoles séparées du Nord-Ouest qui éclate au moment de la création de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. Laurier, fort de l'expérience de presque dix années à la tête du pays qui lui avait fait se confronter entre autres à la tristement célèbre question des écoles du Manitoba, est, au début de 1905, à l'apogée de son pouvoir politique[21]. Bien mûrie, sa pensée politique devrait lui permettre de cerner avec réalisme les possibilités et les limites de son pays. C'est alors qu'il prend de plus en plus acte de l'évolution inquiétante qui entache le caractère biculturel de la Confédération. Dès lors, il décide de porter un coup décisif qui renouerait avec sa pensée fondamentale[22]. En bref, il désire que la Constitution des deux nouvelles provinces à créer protège le plus possible les écoles séparées de la minorité catholique, laquelle est isolée parmi la vague d'immigrants de toutes races et ne forme plus que le septième de la population. En somme, après avoir constaté avec amertume la progression des idées de D'Alton McCarthy, il veut enrayer leur enracinement dans l'Ouest, remonter à l'esprit même des Pères de la Confédération, rejoindre le compromis inscrit dans la Constitution de 1867, satisfaire enfin les désirs de la minorité et, au-delà d'elle, ceux-là même du Québec catholique. Autrement dit, refusant le statu quo prévalant dans les Territoires du Nord-Ouest, se braquant sur la loi de 1875, généreuse pour les minorités, il fait fi cette fois de l'autonomie provinciale et met l'accent sur l'article 93 de la Constitution canadienne qui, juge-t-il, stipule que les écoles séparées, lorsqu'elles existent déjà dans une province qui demande son entrée dans la Confédération, doivent être protégées. Sur cette base, après avoir manoeuvré du mieux qu'il a pu, après avoir joué sur les ambiguïtés auprès des uns et des autres, il dépose, le 21 février 1905, le projet de loi, tant attendu qui entraîne chez les catholiques du Québec et chez la minorité de l'Ouest les plus grands éloges. Laurier devient pour eux le visionnaire qui préserve ainsi le sens même de la Confédération.

Mais feu de paille que tout cela, car au lendemain du dépôt du projet de loi, la catastrophe s'abat sur les espoirs de la minorité. La majorité canadienne-anglaise protestante, en état de choc mais inspirée par le très important ministre Clifford Sifton qui démissionne de son poste, se serre les coudes puis, missionnaire du statu quo et de l'école neutre pour mieux canadianiser à l'anglaise, déclenche une quasi-émeute presque pan-canadienne. En une dizaine de jours, Laurier, apeuré, recule jusqu'à un autre type de compromis, cette fois à la manière canadienne-anglaise qui se résume au statu quo pour sauver, au moins, ce qui restait des droits de la minorité dans les Territoires[23]. Sifton obtient même la tâche de revoir le si précieux article 16 afin de concrétiser ses volontés.

Si la majorité est calmée, il n'en va pas de même pour la minorité catholique canadienne française, tant de l'Ouest que du Québec, guidée par les évêques et par les nationalistes Henri Bourassa et Armand Lavergne, deux libéraux contestataires qui défendent l'égalité des deux peuples fondateurs dans tout le territoire canadien. Ils partent eux aussi en guerre ouverte mais, sauf quelques concessions, ils n'obtiendront pas leur dû[24]. Comme d'autres, ils sortiront amers de ce dossier parce que, selon eux, Laurier a cédé au chantage, à la verte pâture du pouvoir, à son désir de compromis à tout prix qui, une fois encore, s'est bâti sur le dos de la minorité qui subira ainsi la vision tronquée de ce pays inspirée par la majorité. Laurier aussi est amer en 1905. Mais il a la conviction que le deuxième compromis, moins reluisant que ses premières intentions peut être, a quand même préservé le statu quo et, finalement, l'unité canadienne puisque, progressivement, le calme revient au pays[25]. Mais encore une fois, il faut admettre que c'est un calme factice, qui laisse des séquelles: au Québec, plusieurs Canadiens français estiment alors que l'unité nationale à la Laurier s'obtient toujours par l'abnégation, voire la négation, des uns, mais pas des autres. Le drame, ils l'entrevoient ainsi: par tant de compromis déficients, à sens unique, fondés sur la stratégie des «petits pas» dans la bonne direction[26], qui nie l'esprit du compromis honorable de 1867, n'est-il

au Québec, plusieurs Canadiens français estiment alors que l'unité nationale à la Laurier s'obtient toujours par l'abnégation, voire la négation, des uns, mais pas des autres.

Cette fois, il espère que la majorité canadienne-anglaise fera plus que son bout de chemin habituel et que, pour préserver l'unité nationale si précaire, elle acceptera enfin, sur le fond, l'un de ses compromis, je dirais son ultime compromis, en ses heures des plus tragiques.

pas désormais trop tard pour espérer un Canada vraiment biculturel d'un océan à l'autre? Voilà la gravité historique du combat perdu de 1905. Et ces Canadiens français n'oublieront pas. Ils surveilleront de plus en plus le premier ministre qui garde encore, malgré tout, sa confiance dans le destin de sa pensée, dans le destin de la tolérance et de la justice qui, un jour, espère-t-il, inspireront aussi la majorité anglophone dans ses conflits avec la minorité francophone.

Cet espoir chez Laurier m'amène à mon deuxième enjeu: la crise conscriptionniste de 1917-1918, en pleine Grande Guerre, une crise encore plus dévastatrice que la première, qui s'inscrit au coeur même des débats opposant impérialistes et nationalistes bien présents au pays depuis la guerre des Boers[27]. Puisque les positions des Canadiens français, plus « nationalistes », et des Canadiens anglais, plus « impérialistes », sont bien connues comme d'ailleurs les nuances que leur a apportées l'historien Carl Berger, je n'approfondis pas[28]. Voici donc une esquisse de cette dramatique perturbation ébauchée à grands traits.

À l'été de 1917, devant le prolongement de la guerre avec ses divers appétits dont l'inéluctable besoin de combattants, le premier ministre conservateur Robert Laird Borden décide d'imposer la conscription militaire, symbole prisé ou honni jusqu'à la presque hystérie[29]. D'un côté, les Canadiens français, rassemblés en un bloc quasi sans faille, inspirés entre autres par les nationalistes Bourassa et Lavergne, s'y objectent avec grande véhémence depuis d'ailleurs les tout débuts de la guerre[30]. De l'autre, les Canadiens anglais, en majorité malgré des poches de résistance ici et là, l'approuvent vigoureusement, et de plus en plus depuis au moins 1916[31]. Les deux groupes ont leurs raisons profondes qu'ils puisent finalement encore dans leur conception de l'identité nationale présentée précédemment et que la crise scolaire de l'Ontario, centrée sur le célèbre Règlement XVII, a renforcé, par ricochet, depuis 1912[32]. À partir de l'été de 1917, l'agressivité devient si outrancière entre les deux communautés que les historiens s'accordent pour affirmer, à la suite de Robert Craig Brown et de Ramsay Cook, que jamais, depuis les jours douloureux de Lord Durham, le Canada n'avait été à ce point divisé selon les lignes culturelles[33]. Les accusations de déloyauté, de traîtrise, fusent de toutes parts, faisant craindre le pire aux hommes politiques débordés, alarmés devant la fureur des deux peuples fondateurs incapables de se rejoindre sur l'essentiel malgré les mouvements de bonne entente suscités par d'aucuns: à l'été de 1917, le Canada vit un drame[34].

Laurier, alors chef de l'Opposition officielle, fidèle à lui-même et bien appuyé sur les principes déjà émis, les yeux rivés sur son objectif politique fondamental, refuse d'emblée la coercition à la Borden si contraire, en plus, à ses promesses passées faites péremptoirement à ses compatriotes canadiens-français. Cette fois, il espère que la majorité canadienne-anglaise fera plus que son bout de chemin habituel et que, pour préserver l'unité nationale si précaire, elle acceptera enfin, sur le fond, l'un de ses compromis, je dirais son ultime compromis, en ses heures des plus tragiques. Dans un discours célèbre prononcé à la Chambre des communes le 18 juin 1917, il propose la tenue d'un référendum décisif sur la question et promet même, en cas d'une réponse favorable à la conscription, de tout faire pour rallier les Canadiens français au choix de la majorité[35]. Pour abréger la suite des événements, disons seulement que la répartition des votes pris en Chambre sur cette proposition de Laurier illustre parfaitement la division ethnique qui existe alors au pays tandis que les lignes de parti elles-mêmes s'effondrent. La majorité canadienne-anglaise à la Chambre, comme ailleurs au pays, sûre d'elle-même et du bien-fondé de ses positions, trop peu habituée jusque-là à se soumettre au compromis concocté par Laurier, refuse de le suivre[36]. Même plus, et combien cet outrage doit méduser le vieillard qu'il est devenu, il est lui-même taxé de traître au Canada par plus d'un Canadien anglais[37]. Que reste-t-il donc de l'unité nationale ainsi bafouée, de son propre Parti ainsi déchiré et profondément divisé?

Laurier, la mort dans l'âme, mesure, à l'été de 1917, l'échec, du moins dans l'immédiat, de sa vie politique. Les élections générales fédérales du 17 décembre 1917, avec en fond de scène la conscription militaire, ne viendront que confirmer ce constat par l'ampleur des agressions de tous genres, inégalées dans l'histoire de la Confédération: que de hargne exhale des injures que se profèrent les deux peuples fondateurs[38]! Les résultats du scrutin proclameront clairement, malgré les quelques nuances qu'on pourrait y glisser, que ce qui demeure du Parti libéral de Laurier devient en quelque sorte le parti des Canadiens français tandis que le soi-disant Parti de l'Union, formé par Borden juste avant les élections, s'identifie au parti des Canadiens anglais[39]. Comment se surprendre si dans les jours qui suivent ces élections, Joseph-Napoléon Francoeur, député libéral à l'Assemblée législative du Québec, propose la motion suivante: « Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada.[40] »

D) Le bilan : une oeuvre inachevée

Au terme de cette brève étude, force-nous est d'admettre l'état lamentable des relations entre francophones et anglophones en 1917-1918 et la faillite apparente de l'unité nationale telle que conçue par Wilfrid Laurier. Et l'homme n'est dupe de rien alors. Le 24 juillet 1917, à la Chambre, il se montre tout à la fois lucide et cinglant : « Nous sommes en présence d'une scission [au pays] [...] S'il y en a parmi nous qui affectons de ne pas s'en émouvoir, qui prétendent prendre la chose légèrement, je ne suis pas de ceux-là.[41] » Le 16 octobre suivant, il se confie brutalement à l'un de ses anciens ministres Allan Aylesworth : « L'abîme racial qui s'ouvre sous nos pieds ne sera peut-être pas comblé avant des générations.[42]» Pour lui, sans aucun doute, et pour bien d'autres, la Confédération court au désastre. C'est comme si tout est à reconstruire dans les relations entre francophones et anglophones. Personne, toutefois, ne semble vraiment savoir comment procéder alors, personne n'est sûr des points d'ancrage réels du solage canadien si fissuré. Certes, le temps arrangera bien des choses et une reconstruction s'élaborera sur l'héritage même de Laurier. Mais les cicatrices profondes, qui lacèrent le visage du pays en 1917-1918, demeureront comme des marques indélébiles des erreurs du passé. Comment de tels stigmates ne peuvent-ils pas s'imprégner dans la mémoire collective!

À l'époque, plusieurs Canadiens, sans être bien sûr au courant de cet avenir, ne se cachent pas pour rendre Laurier responsable de cet état de fait et le blâment ouvertement. Au Canada anglais, l'influent journaliste John W. Dafoe se fait l'écho d'un grand nombre quand il affirme qu'en refusant d'adapter son type de libéralisme à l'évolution de la société canadienne, plus diversifiée dans sa composition ethnique et plus moderne, et qu'en agissant politiquement toujours les yeux rivés sur le Québec francophone, le chef libéral a contribué à détruire l'unité nationale tant recherchée[43]. Au Canada français, Henri Bourassa reflète lui aussi la pensée de plusieurs de ses compatriotes nationalistes lorsqu'il écrit que les compromis de Laurier, qu'il rapetisse au rang des compromissions, ont conduit jusqu'au « mal » dont le pays souffre[44]. En temps de crise, tout est propice aux exagérations. Il faut savoir nuancer, comprendre tout à la fois la période considérée et ses circonstances troubles, l'homme lui-même et sa marge de manoeuvre véritable, ce que j'estime avoir présenté en long et en large dans mon livre sur Laurier : je vous y réfère pour connaître le fond de ma pensée à cet égard. Aux fins de ce colloque, je me permettrai plutôt de faire ressortir, en terminant, quelques-unes des leçons à retenir que m'inspirent à la fois l'attitude de Laurier et ces résultats catastrophiques quant aux relations entre francophones et anglophones.

Je considère que Laurier a posé, avec les limites bien sûr qu'impose l'éclairage de son temps, quelques-unes des balises incontournables du fonctionnement convenable de la fédération canadienne et des relations entre francophones et anglophones même si les données ont considérablement évolué depuis le début du XX[e] siècle. D'abord, s'inscrivant dans l'esprit même des Pères de la Confédération, il a misé sur le respect des distinctions culturelles entre les deux peuples fondateurs. Jamais Laurier n'a cherché à les nier ou en atténuer la portée. Au contraire, homme de grande et haute culture, il a compris la richesse de cette réalité et son apport indéniable à la construction de l'identité canadienne. En conséquence, sur le fond doré de l'harmonie à cultiver, il a exploré moult avenues pour éviter que l'une ne domine sur l'autre ou même que l'une n'envisage de dominer l'autre. Puis, Laurier a tenté de planter dans le coeur des Canadiens une obsession, la plus importante pour qui croit à ce pays, l'obsession du compromis et de la tolérance. Dans ce pays aux multiples complexités, dont les questions ethniques ne sont pas les moindres — et c'est parce qu'elles ne sont pas les moindres qu'il faut savoir les circonscrire avec intelligence et ne pas feindre de les ignorer —, voilà l'autre voie sensée à privilégier, qui doit toujours s'appuyer sur le socle de la raison et de l'abnégation de tous les intéressés. À ce deuxième niveau, toutefois, Laurier a péché par naïveté. Il faut avoir la franchise d'affirmer qu'il avait trop espéré de la majorité canadienne-anglaise protestante de son temps, qui l'a suivi quand ses compromis rencontraient ses aspirations, qui l'a abandonné ou menacé de l'abandonner quand ces mêmes compromis s'en éloignaient. À la fin de ses jours, Laurier a péniblement constaté cette réalité dont il fit à nouveau les frais, comme il le laisse facilement supposer dans les propos mentionnés ci-dessus, mais il était trop tard. Par cet échec, Laurier ne laisse-t-il pas à ses successeurs, chevillés, comme lui, à l'action politique quotidienne, le message de la nécessité d'une plus grande vigilance à cet égard, voire d'un plus grand courage politique, qui permettrait d'aller jusqu'au bout des principes rassembleurs de la fédération canadienne, ce qui inciterait peut-être ces décideurs publics à faire porter plus équitablement le poids des compromis historiques entre les groupes impliqués, à insister pour que chacun dépasse l'abnégation de parade et construise sur l'essentiel si bien identifié par les Pères de la Confédération en 1867. Ce faisant, il y a

s'inscrivant dans l'esprit même des Pères de la Confédération, il a misé sur le respect des distinctions culturelles entre les deux peuples fondateurs. Jamais Laurier n'a cherché à les nier ou en atténuer la portée.

bien sûr risque pour eux d'être brutalement écartés du pouvoir les soirs de scrutins par la majorité qui manifesterait dès lors, une fois de plus, son incompréhension du sens réel de ce pays. Mais, me semble-t-il, à l'heure où je vous parle, il y a bien plus grand risque que celui-là dans la demeure canadienne. N'est-il pas enfin le temps de se mettre à l'écoute des voix du passé et d'en dégager certaines des lignes directrices? La carrière politique de Laurier nous y invite.

Laurier montre-t-il enfin de l'espoir dans l'échec? Je le laisse conclure par ces mots qu'il a écrits à son grand ami Laurent-Olivier David, le 21 mars 1905: « Personne ne sait mieux que toi, que la pensée dominante de ma vie, a été d'harmoniser les différents éléments dont se compose notre pays. Je ne saurais dire encore que j'ai réussi autant que je l'aurais voulu, autant que je l'avais espéré, mais la pensée est vraie et elle finira par triompher.[45]» Malgré la triste réalité des années 1917-1918, malgré sa profonde amertume, Laurier est mort sur cet espoir. ■

à l'heure où je vous parle, il y a bien plus grand risque que celui-là dans la demeure canadienne. N'est-il pas enfin le temps de se mettre à l'écoute des voix du passé.

1 Les grandes données de ce contexte proviennent de Réal Bélanger, Wilfrid Laurier. Quand la politique devient passion, Québec et Montréal, Les Presses de l'Université Laval, les Entreprises Radio-Canada, 1986, p. 90-166.

2 Réal Bélanger, « Le nationalisme ultramontain: le cas de Jules-Paul Tardivel », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., Les Ultramontains canadiens-francais, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 267-303.

3 Voir aussi Larry L. Kulisek, « McCarthy, D'Alton », Dictionnaire biographique du Canada, vol. XII, p. 628-639 et J.E. Rea, « Greenway, Thomas », Dictionnaire biographique du Canada, vol. XIII, p. 451-458: ces deux articles présentent de courtes mais excellentes bibliographies.

4 Pour approfondir ce sujet, voir, entre autres, J.D. Hall, Clifford Sifton, Vancouver, University of British Columbia Press, 1981, 1985, 2 vol.

5 À ce sujet, voir, entre autres, Carl Berger, The Sense of Power. Studies in the Ideas of Canadian Imperialism 1867-1914, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1970, 277 p.; Joseph Levitt, ed., Henri Bourassa on Imperialism and Bi-culturalism, 1900-1918, Toronto, the Copp Clark Publishing Company, 1970, coll. « Issues in Canadian History », 181 p.; Henri Bourassa, Grande-Bretagne et Canada, Questions actuelles, Montréal, Imprimerie du Pionnier, 1902, 42 p.; Archives nationales du Canada (à l'avenir ANC), Fonds Rodolphe Lemieux, vol. 1, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 1er décembre 1892 et, enfin, Réal Bélanger, Wilfrid Laurier ..., à partir de la p. 223.

6 Laurier l'écrit explicitement: ANC, Fonds Wilfrid Laurier, vol. 342-346, Wilfrid Laurier à W.W. Gregory, 11 novembre 1904.

7 Laurier le dira souvent comme, entre autres, à Léon Mercier-Gouin dans une lettre datée du 18 juillet 1918, citée dans Alfred D. Decelles, Discours de Sir Wilfrid Laurier. De 1889 à 1911, Montréal, Librairie Beachemin Limitée, 1920, p. 26.

8 Réal Bélanger, « Le Libéralisme de Wilfrid Laurier: évolution et contenu (1841-1919) », dans Yvon Lamonde, dir., Combats libéraux au tournant du XXe siècle, Montréal, Fides, 1995, p. 39-72.

9 Voir les notes 21-26.

10 John T. McLeod, « The Political Thought of Sir Wilfrid Laurier. A Study in Canadian Party Leadership », Thèse de doctorat, University of Toronto, 1965, p. 138.

11 Voir les notes 17-20.

12 Voir, par exemple, la lettre de Laurier à Léon Mercier-Gouin datée du juillet 1918, citée dans Alfred D. Decelles, op.cit., p. 22-26.

13 Ibid.; lettre de Laurier à Ernest Pacaud datée du 22 février 1890, citée dans Lucien Pacaud, Sir Wilfrid Laurier. Lettres à mon père et à ma mère, 1867-1919, Arthabasca, L'Imprimerie d'Arthabasca Inc., 1935, p. 124-125.

14 Voir, par exemple, ci-dessous, sa position lors du dépot des projets de loi créant l'Alberta et la Saskatchewan en 1905.

15 Réal Bélanger, Wifrid Laurier ..., p. 164-165; lettre de Laurier à Ernest Pacaud datée du 22 février 1890, citée dans Lucien Pacaud, op.cit., p. 124-125; Ulric Barthe, Wifrid Laurier à la tribune, 1871-1890, Québec, Turcotte et Ménard, 1890. P. 170, 548-549, 579-617.

16 Lettre de Laurier à Raoul Dandurand datée du 4 novembre 1899, citée dans Marcel Hamelin, éd,. Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), Québec, les Presses de l'Université Laval, 1967, p. 71-72.

17 Ulric Barthe, op.cit., p. 548-549.

18 Ibid., p. 534.

19 Ibid., p. 331.

20 Le Soleil, 21 août 1900.

21 Laurier vient de remporter, le 3 novembre 1904, une victoire électorale éclatante.

22 Sur toute cette question, voir Réal Bélanger, Wilfrid Laurier ..., p. 293-307: j'y donne en long et en large la position de Laurier appuyée sur la documentation appropriée; voir aussi Manoly R. Lupul, The Roman Catholic Church and the North-West School Question: A Study in Church-State Relations in Western Canada, 1875-1905, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1974, 292 p. D.J. Hall, op.cit., vol. II, p. 163ss. et H. Blair Neatby, Laurier and a Liberal Quebec: A Study in Political Management, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1973, coll. « The Carleton Library », p. 150-166; il faut consulter enfin les Débats de la Chambre des communes du Canada, 21 février 1905, p. 1482-1519.

23 Débats de la Chambre des communes du Canada, 22 mars 1905, p. 3028-3041.

24 Robert Rumilly, Henri Bourassa. La vie publique d'un grand Canadien, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1953, p. 191ss.: Joseph Levitt, ed., op.cit., p. 108-124; Armand Lavergne, Les Écoles du Nord-Ouest, Montréal, Imprimerie du Nationaliste, 1907, 63 p.; Laurier fera quand même voter un amendement qui accordera à la minorité le droit à un enseignement religieux entre 15 h 30 et 16 h.

25 ANC. Fonds Wilfrid Laurier, vol. 364, Wilfrid Laurier à Mgr Donatus Sbaretti, 2 mai 1905 et Ibid., vol. 370, du même au même, 29 juin 1905.

26 Réal Bélanger, Wilfrid Laurier ..., p. 306.

27 Carman Miller, Painting the Map Red: Canada and the South African War, 1899-1902, Ottawa, Canadian War Museum, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, 541 p.

28 Carl Berger, op.cit. 277 p.

29 Robert Craig Brown, Robert Laird Borden. A Biography. Vol. II: 1914-1937, Toronto, Macmillan of Canada, 1980, p. 1-144; John English, The Decline of Politics: The Conservatives and the Party System, 1901-1920, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1977, p. 88-23;

J.L, Granatstein and J.M. Hitsman, Broken Promises. A History of Conscription in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1977, p. 5-104.

30 Réal Bélanger, L'impossible défi : Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 178-346 et Elizabeth H, Armstrong, The Crisis of Quebec, 1914-18, New York, Columbia University Press, 1937, 275 p.

31 Ibid.

32 Réal Bélanger, Paul-Émile Lamarche. Le pays avant le parti (1904-1918), Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 1984, p. 285-342, 360-389; Nelson Michaud, « Les écoles d'Ontario ou le dilemme des Conservateurs québécois : confrontation des principes nationalistes et de la réalité politique », Revue d'Histoire de l'Amérique francaise, vol. 49, no 3 (Hiver 1996), p. 395-417.

33 Robert Craig Brown and Ramsay Cook, Canada 1896-1921. A Nation Transformed, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1974, coll. « The Canadian Centenary Series », p. 273.

34 Réal Bélanger, L'Impossible défi ..., p. 265-306.

35 Voir ce discours dans Alfred D. Decelles, Discours de Sir Wilfird Laurier. De 1911 à 1919, Montréal Librairie Beauchemin Limitée, 1920, p. 129-170; à compléter avec le discours de Laurier prononcé aussi à la Chambre des communes le 24 juillet 1917 : Débats de la Chambre des communes du Canada, 24 juillet 1917, p. 3842-3850.

36 Réal Bélanger, Wilfrid Laurier ..., p. 432-433; John English, op.cit., chapitres 8-9; H. Blair Neatby, op.cit., p. 222ss.

37 Réal Bélanger, Wilfrid Laurier ..., p. 439.

38 Ibid., p. 438-441 ; Robert Craig Brown, Robert Laird Borden ..., p. 119-125.

39 J. Murray Beck. Pendulum of Power. Canada's Federal Elections, Scarborough, Prentice-Hall of Canada, Ltd, 1968, p. 136-148 et Richard Jones, Vers une hégémonie libérale. Apercu de la politique canadienne de Laurier à King, Québec, Librairie des P.U.L., 1980, p. 143-162.

40 Réal Bélanger, Richard Jones, Marc Vallières, Les Grands Débats parlementaires, 1792-1992, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 25-27.

41 Débats de la Chambre des communes du Canada, 24 juillet 1917, p. 3844.

42 Archives nationales du Québec, Fonds Wilfrid Laurier, 4M01-3628A, Wilfrid Laurier à Allan Aylesworth, 16 octobre. (Traduction de l'auteur).

43 H. Blair Neatby. op.cit., p. 208ss. ; J.W. Dafoe, Laurier. A Study in Canadian Politics, Toronto, McClelland and Stewart, 1963 (d'abord paru en 1922), coll. « The Carleton Library », p. 94ss.

44 Robert Rumilly, op. cit., p. 588-589.

45 Wilfrid Laurier à Laurent-Olivier David, 21 mars 1905, lettre citée en exergue du livre de L.O. David, Laurier et son temps, Montréal La Cie de Publication de « La Patrie », Ltd. 1905, 159 p.

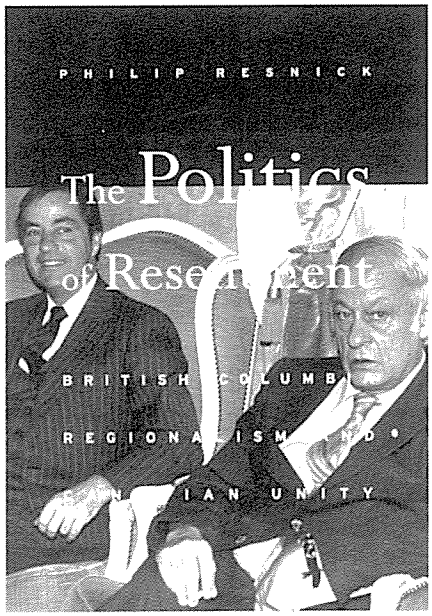
The Politics of Resentment

British Columbia Regionalism and Canadian Unity

Philip Resnick

A provocative examination of British Columbia's role in the evolving Canadian unity debate. Provides a new way of thinking about BC's place within the Canadian federation.

Published with the Institute for Research on Public Policy



Cycling into Saigon

The Conservative Transition in Ontario

David R. Cameron and Graham White

This book looks at the recent history of politics in Ontario to offer some general principles for other governments involved in similar transitions.

UBCPress

In your bookstore or from Raincoast Books
Tel: 1-800-561-8583
Fax: 1-800-565-3770

E-mail: custserv@raincoast.com
www.ubcpress.ubc.ca